MARCHÉ !

Il y a de la place dans les associations !

Conseiller municipal de la ville de Mende, Nicolas Trotouin s'est directement adressé aux jeunes (les BTS du lycée Notre-Dame ont participé à cette journée) : « *Il y a de la place sur ce secteur mais il faut être motivé et ne pas compter ses heures. L'ESS va créer plus de 600 000 emplois d'ici 2020 en France. C'est pour cela que la ville et la communauté de communes consacrent plus de 800 000 € sur un budget de 20 millions aux associations* ».

Dispositif spécifique

« *L'innovation est un point fort de ces sociétés* a indiqué Sophie Pantel, vice-présidente de la Région. *C'est très important pour obtenir des crédits européens. Le Conseil régional a voulu aller plus loin que les dispositifs classiques en mettant en place des dispositifs financiers spécifiques pour l'ESS qui emploie 100 000 personnes dans notre région* ».

De l'emploi non délocalisable

« *Sans diaboliser les choses, il y a des règles qui régissent les sociétés de l'ESS qui ne sont pas des sociétés à capitaux* a précisé Muriel Nivert-Boudou, déléguée générale de la CRESS (Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire) du Languedoc-Roussillon. *C'est de l'emploi local non délocalisable. On n'est pas dans le monde des Bisounours mais nos sociétés essayent vraiment d'être dans le social. Néanmoins, en 2008, des coopératives ont souffert car elles avaient des filiales à capitaux qui ont fait des placements hasardeux* ».

Quinze mille emplois en Lozère

L'économie sociale et solidaire n'en finit plus de convaincre !

En cette période de crise, les chiffres laissent rêveurs ! Depuis 10 ans, l'ESS (Économie sociale et solidaire) a créé 440 000 emplois en France. Elle a aussi accueilli en dix mois près de la moitié des 50 000 emplois d'avenir. La Lozère participe à ce dynamisme avec 15 000 emplois (plus de 20 % des actifs) directement liés à l'ESS ! Comme le rappelle fort justement le conseiller général Jean-Paul Bonhomme : « *Nous sommes dorénavant pleinement convaincus de la place de l'ESS. Ce n'était pas le cas il y a quelques années !* ». En effet, l'ESS était, il n'y a pas si longtemps, considérée comme un mouvement contestataire par rapport aux pouvoirs publics. Elle est maintenant devenue un moteur et un partenaire de ces pouvoirs publics. Ce retournement de situation s'explique certainement par le fait que l'ESS est parvenue à prouver son efficacité dans la lutte contre le chômage dont celui des jeunes non qualifiés. Mais l'ESS veut également mettre en avant d'autres atouts : innovations sociales pour répondre aux nouveaux besoins des citoyens, développement des filières vertes, cohésion sociale, services de proximité sur les territoires sans oublier la production industrielle et les nouveaux modes de distribution avec les circuits courts.

Pour mieux faire connaître sa vitalité et sa diversité, l'ESS a lancé le mois de l'économie sociale et solidaire. La 6e édition a débuté le 24 octobre dernier avec plus de 1 500 événements dans tout le pays. L'occasion de faire découvrir « *qu'une autre forme d'économie est possible : une économie plus juste, plus durable, plus humaine* ». L'ESS étant présente dans tous les secteurs d'activités : de la banque à la culture et de l'agriculture au commerce équitable... La Lozère s'est associée à cette opération dans le cadre d'une journée de rencontres pilotée par la Maison de l'emploi de la Lozère et qui s'est déroulée le 19 novembre dans les locaux de l'Antirouille à Mende.

Maître de conférences en sciences économiques à l'université Paul-Valéry de Montpellier mais aussi présidente du conseil scientifique et technique de l'observatoire de l'ESS en Languedoc-Roussillon, Delphine Vallade a livré une conférence de haut niveau sur les nouvelles formes de coopération applicables à l'ESS. Même si son propos a pu paraître parfois un peu technique, elle a asséné quelques phrases chocs en particulier sur les conseils d'administration : « *Dans notre société, on demande aux salariés de s'impliquer de plus en plus. Comment ne pas comprendre la légitimité de leur demande d'être associés aux décisions. Or, dans de nombreuses associations, les salariés n'assistent pas au conseil d'administration* » et sur l'innovation : « *Attention aux injonctions en particulier quand on parle d'innovation. Ce n'est pas parce qu'une activité n'est pas innovante qu'il faut la jeter* ».

Pour Delphine Vallade : « *Coopérer, cela suppose de l'écoute, de la compréhension, de la confiance. Sur l'approche économique, c'est l'inverse de la concurrence, un système qui procède à l'élimination de ceux qui ont les prix les plus hauts. Par exemple, si vous faites attention aux matériaux que vous employez ou si vous payez mieux vos salariés, le marché n'en a rien à faire. C'est beaucoup plus difficile de coopérer que d'installer une économie de marché* ».

Directeur du Clos du Nid (1 000 salariés et 55 millions d'euros de chiffre d'affaires), Sébastien Pommier a présenté le GCSMS (Groupement de coopération sociale ou médico-sociale) qui regroupe en Lozère 9 des 10 associations qui œuvrent dans le handicap (soit 45 établissements et 3 500 salariés) : « *Parmi les actions communes, on passe une commande globale pour l'évaluation externe des 9 maisons d'accueil spécialisées du département pourtant gérées par plusieurs associations. Au niveau de la formation, nous avons les mêmes besoins, cela se fera à travers un prestataire unique* ».

Il a ensuite engagé un dialogue fort instructif avec Delphine Vallade : « *La fiscalité est essentielle quand on aborde la question des conseils d'administration. Au Clos du Nid, on économise 3 millions d'euros puisque nous avons des dirigeants non salariés. C'est la raison principale qui explique pourquoi nous n'avons pas de salariés au conseil d'administration. La taille des entreprises n'est pas un point fondamental. Il y a de petites associations où l'aristocratie règne. J'en connais certaines où le président d'honneur a le même nom que la présidente. Mon fils ne sera pas le futur directeur du Clos du Nid ! Je ne sais pas si les pouvoirs publics nous poussent à la coopération. Ils reviennent là dessus. Je suis un technocrate qui génère des surcoûts et non pas des économies. Ils ne veulent plus faire face à des monopoles même si le modèle dont ils rêvent, c'est trois associations par département. Les fusions ne marchent que s'il y a l'élément de complémentarité. Je regrette l'absence des bénévoles mais nos métiers relèvent de diplômes ce qui fait que certaines personnes n'ont plus rien à faire dans nos établissements. La militance a fait un pas de côté car la loi a fait de nos centres des sanctuaires. Nos cuisines préparent 400 000 repas par an. Ce n'est plus comme il y a 20 ans, il faut un bonnet et des surchaussures ! Après, on me dit que ce n'est plus un lieu de vie* ».

Patrick Biancone